MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

DLP 30-8-89119932

SRPV

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N° 178 - 25 août 1989

- TOMATES DE SERRE : Corynebacterium michiganense
- TOMATES DE PLEIN AIR : Traitement contre le mildiou
- LAITUES : Protégez-les dès la levée
- CHOUX : Nombreuses attaques de mouche

CORYNEBACTERIUM MICHIGANENSE

(Chancre bactérien de la tomate)

Depuis quelques années, le Corynebacterium michiganense provoque de sérieux dégâts sur cultures de tomates dans quelques exploitations maraîchères en Bretagne. Les conditions climatiques de cette année risquent de favoriser l'extension de cette maladie bactérienne. Aussi, est-il nécessaire de prendre différentes précautions pour empêcher cette extension.

• Symptômes

• **Externes** : Le plus souvent, quelques feuilles flétrissent puis jaunissent. La maladie s'étend progressivement à l'ensemble du feuillage qui se dessèche. On peut aussi observer des chancres sur tiges et sur pétioles et plus rarement des taches en "oeil d'oiseau" sur fruits.

• **Internes** : Les bactéries sont transmises par la semence. Elles envahissent les vaisseaux de la plante qui peuvent prendre une coloration pâle à brun foncé.

• Détermination

Les symptômes de Corynebacterium michiganense étant voisins de ceux de la fusariose et de la verticilliose, seule une analyse de laboratoire permettra la détermination. Aussi, en présence de tels symptômes, faire appel au service de la Protection des Végétaux.

P 16

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 185 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

• Moyens de lutte

Actuellement, aucune variété de tomate n'est résistante au Corynebacterium michiganense et la lutte chimique après plantation n'est pas efficace.

° **Semences** : Utiliser si possible des semences dont le test par immunofluorescence a été négatif.

° **Pépinière** : Attention aux excès d'humidité, aux fumures azotées excessives. Aérer régulièrement et distancer les plants en pots ou mottes. En effet, des plants étiolés ou fatigués sont plus réceptifs à la maladie. Prener soin de ne pas blesser les plantes lors des manipulations.

Effectuer des traitements au cuivre à partir du stade 1 feuille : 200 à 300 g cuivre métal/hl (bouillie bordelaise ou Kocide).

° **Culture**

- Eviter les températures de nuit trop élevées.

- En cas de foyer limité, éliminer au plus tôt les plants malades ainsi que les plants voisins immédiats apparemment sains et les brûler.

- Lorsque la zone touchée est plus importante, marquer par une ficelle ou laine de couleur le rang et l'emplacement des plants atteints. Y effectuer en dernier les opérations de taille, ébourgeonnage ... ainsi que sur les plants voisins.

- Désinfecter fréquemment mains, gants, outils dans une solution à base d'eau de javel même dans les parties de la cultures où l'on n'a pas décelé de plants malades.

- Limiter les arrosages par aspersion et les traitements lorsque c'est possible.

- Ne jamais manipuler les tomates mouillées.

- **Eviter les visites de serres**. La maladie présente dans une serre peut se transmettre de cette façon dans une autre exploitation.

- Après une attaque, désinfecter les structures des abris ainsi que les outils avec du formol du commerce à 3 %.

TOMATES DE PLEIN AIR

Dès l'arrivée des prochaines pluies, effectuez un traitement contre le mildiou avec l'un des fongicides suivants :

- chlorotalonil (Daconil)
- dichlofluanide (Euparène)
- mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe)
- manèbe (nombreuses spécialités)
- propinèbe (Antracol)
- cuivre associé à une autre matière active (Cuprosan ou UC 70)
- cymoxanil associé à d'autres matières actives (Fulvax, Rémiltine, Pulsan)

Renouveler la protection après 25 millimètres de pluie.

LAITUES

La fin de l'été et le début de l'automne sont propices au développement de maladies sur laitues.

• Pépinière

La protection de la pépinière est indispensable, même sur variétés résistantes à certaines souches de Mildiou.

Deux façons de procéder sont possibles :

- Traitement du terreau contre le Mildiou

Cette méthode, qui donne de bons résultats, consiste à effectuer un traitement du terreau avant confection des mottes avec :

- métalaxyl (200 cc d'Acylon super F/m3) ou phoséthyl d'Aluminium (500 g de Rhodax/m3)

On réalise, en complément, 1 à 2 traitements sur le feuillage contre le Botrytis, en pépinière.

- Traitements sur le feuillage

- contre le Mildiou : dès la levée et jusqu'à la plantation, tous les 3 à 5 jours suivant croissance avec zinèbe (2 premiers traitements) puis mancozèbe.

- contre le Botrytis : 1 à 2 traitements avec iprodione ou thirame (action dépressive possible avec thirame).

• Désinfection du sol avant plantation

Si les cultures précédentes étaient atteintes par la pourriture du collet ou des feuilles de base (Botrytis, Sclerotinia, Rhizoctonia) désinfectez superficiellement le sol prêt à planter avec :

◦ la vapeur sur environ 10 cm de profondeur

ou la vinchlozoline : 1,5 kg M.A./ha en pulvérisation du sol

ou le quintozène en pulvérisation ou en poudrage du sol, à la dose maximale de 15 kg de matière active à l'hectare. **Ne pas l'utiliser plus d'une fois par an,** car on risque un excès de résidus.

Deux nouveaux fongicides ont été récemment homologués sur salades contre le Rhizoctonia :

◦ Mépronil (spécialité commerciale : Basitac 75 PM) à 13,33 kg/ha en traitement de sol - Limite maximale de résidus : 1 ppm

◦ Pencycuron (spécialité commerciale : Monceren L) à 20 l/ha, en traitement de sol - Limite maximale de résidus : 2 ppm

L'emploi du bromure de méthyle n'est possible qu'à la condition de s'assurer que l'on puisse éliminer le brome avant la plantation par un lessivage important et prévoir un délai pour le ressuyage du sol.

P17

CHOUX

A/ Situation

Des attaques importantes de **mouche du chou** sont signalées en pépinières et sur jeunes plantations.

Pucerons cendrés et chenilles défoliatrices risquent de provoquer des dégâts sur parcelles non protégées.

B/ Préconisations

Les préconisations du dernier bulletin contre la mouche du chou demeurent d'actualité, à savoir :

• **en pépinières** : sur parcelles non protégées par un traitement de sol au semis, ou en présence de pontes ou de larves de mouche du chou (petits asticots blancs sur le colle, ou dans le sol à proximité immédiate), arrosez avec une solution de Birlane CE 40 ou de Nexagan 40, ou de Rhodocide (15 l dans 10 000 l d'eau par ha).

• **avant plantation** : trempez les racines des jeunes plants durant 5 minutes dans une solution de Birlane CE 40 (0,10 l pour 100 l d'eau) ou de Nexagan 40 (0,15 l pour 100 l d'eau).

• **à la plantation** : appliquez en localisation dans la raie de plantation un insecticide granulé (Curater, Delex ou Birlane (60 g pour 100 m linéaires).

• **sur jeune plantation** : il est également possible d'intervenir en rattrapage jusqu'à 2 à 3 semaines après la plantation, en arrosant abondamment les pieds avec les produits et aux doses conseillées en pépinière.

En cas d'attaque de pucerons ou de chenilles, intervenez avec un insecticide polyvalent, tel que Lannate ou Orthène 50.

PUCERONS SUR DIVERSES CULTURES

Les pucerons se multiplient actuellement sur certaines cultures, en particulier en serre. Effectuer un traitement aphicide si nécessaire.

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 177 du 12 juillet 1989